

# Fonctionnaires : l'absentéisme ATTEINT DES RECORDS !

▶ Wallonie: le taux d'absentéisme de l'ensemble des fonctionnaires du SPW et du pararégional a grimpé de 8,2 à 8,6 %

▶ Les fonctionnaires wallons sont-ils plus souvent malades que les autres ? La réponse est clairement positive selon les derniers chiffres compilés par François Desquesnes (cdH), député wallon. Il a interrogé l'ensemble des ministres wallons à ce sujet. En mars, le ministre wallon de la Fonction publique, Christophe Lacroix, avait déjà divulgué les données concernant les 10.253 fonctionnaires du SPW. Ces collègues ministres y ont ajouté les 12.654 fonctionnaires qui constituent ce qu'on appelle le pararégional (TEC, Forem, Aviq, etc.).

**RÉSULTAT ?** Avec un taux d'absentéisme moyen de 8,6 %, les Wallons sont nettement plus souvent malades que les fonctionnaires bruxellois (5,06 %), et flamands (5,64 %). "Il faut s'assurer que la méthodologie de calcul est la même en Flandre et à Bruxelles", précise François Desquesnes. "Ce qui est clair, c'est que l'absentéisme est globalement en progression en 2016 dans la fonction publique wallonne. C'est préoccupant". En effet, le taux d'absentéisme des fonctionnaires wallons est

passé de 8,09 % en 2014, à 8,26 % en 2015 et 8,6 % en 2016 ! Le secteur privé n'a pas non plus de quoi pavoiser : le taux d'absentéisme y est également en augmentation, passant de 6,95 % en 2015 à 7,26 % en 2016. Cumulées, ces absences représentent un total de 1.965 équivalents temps plein en moyenne chaque jour, sur les quelque 23.000 fonctionnaires wallons. On constate également que, contrairement à certaines idées reçues, les TEC se situent dans la moyenne wallonne. Son taux a cependant augmenté en 2016 pour atteindre 8,6 %.

Quant au Forem, il améliore légèrement son score mais conserve un taux de fonctionnaires malades très préoccupant (9,9 %).

C'est à la WBI (Wallonie-Bruxelles International) qu'on trouve le taux d'absentéisme le plus élevé : 11,7 % !

Rien d'inhabituel pour cet organisme, dont le taux de fonctionnaires malades flirtait déjà avec les 13 ou 14 % les années précédentes.

Plus étonnant : c'est à

l'Awex, pourtant dirigée par la même administratrice générale que la WBI, et dont les employés occupent les mêmes bureaux, que le taux d'absentéisme est le plus faible de toute la fonction publique wallonne (5,1 %) !

En interne, des sources évoquent une différence d'autonomie : la mainmise ministérielle serait plus forte à la WBI qu'à l'Awex, augmentant ainsi la pression sur les travailleurs.

"Il est question en interne d'améliorer le bien-être au travail et la motivation", concède David Tellier, porte-parole de la WBI. "Surtout, notre méthodologie nous dessert car nous sommes les seuls à prendre en compte les absents de longue durée dans le calcul. L'Awex ne le fait pas. Et puis, nous ne sommes que 229 personnes. Quelques absents peuvent facilement faire varier les chiffres d'absentéisme." Autrement dit, avec une méthodologie uniformisée, et plus stricte, l'absentéisme wallon atteindrait encore de nouveaux plafonds.

Adrien de Marneffe

	NOMBRE AGENTS	ABSENTÉISME : 2014	ABSENTÉISME : 2015	ABSENTÉISME : 2016	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN	ESTIMATION BUDGETAIRE *
SPW	10.253	7,69%	7,65%	8,40%	860,23	38.700.000 €
TEC	5.102	7,72%	8,25%	8,60%	437,24	19.685.000 €
Forem	4.800	9,53%	10,21%	9,90%	472,80	21.276.000 €
AVIQ	775	7,24%	7,05%	5,50%	42,63	1.918.000 €
CRAW	450	6,60%	5,59%	6,70%	30,33	1.364.000 €
AWEX	324	5,70%	5,48%	5,10%	16,65	749.412 €
ISSEP	317	7,69%	6,92%	8,40%	26,75	1.203.000 €
Ifapme	315	8,03%	6,84%	7,20%	22,59	1.016.000 €
Les marronniers	246	7,92%	7,29%	9,00%	22,19	998.514 €
WBI	229	13,90%	13,55%	11,70%	26,68	1.200.000 €
CGT	96	8,40%	7,96%	7,40%	7,14	321.408 €
Sous total UAP (pararégional)	12.654	8,40%	8,80%	8,70%	1.105,00	49.725.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>22.907</b>	<b>8,10%</b>	<b>8,30%</b>	<b>8,60%</b>	<b>1.965,23</b>	<b>88.435.000 €</b>

\* Le député wallon François Desquesnes a extrapolé le coût annuel de ces absences sur base du taux d'absentéisme

Source : Les différents cabinets ministériels wallons

# “Réduire le temps DE TRAVAIL”

## ▣ Les mesures du ministre Lacroix (PS) pour inverser la courbe de l'absentéisme

► Le ministre wallon de la Fonction publique, Christophe Lacroix (PS), a présenté l'an dernier un plan pour améliorer le bien-être des fonctionnaires wallons. Force est de constater, au vu des derniers chiffres, qu'il n'a pas encore eu l'effet escompté. *“L'absentéisme est un problème avéré”,* souligne la porte-parole de Christophe Lacroix. *“Les causes d'absences pour maladie sont bien identifiées. Parmi elles, il y a évidemment le burn out et le stress au travail.”*

AINSI, EN 2015, 10,91 % des certificats mentionnaient explicitement le burn out ou un syndrome dépressif. Par ailleurs, l'absentéisme tend à augmenter en fonction de la tranche

d'âge, avec une forte hausse passé 55 ans. Les fonctionnaires de niveau inférieur sont également plus souvent malades car ils exercent généralement des tâches plus pénibles. En outre, les fonctionnaires statutaires sont aussi plus absents que les contractuels. Pour inverser cette courbe des absences, le ministre compte beaucoup sur la réduction du temps de travail. Dès 2018, les plus de 60 ans qui exercent un métier pénible pourront travailler en 4/5, sans réduction de salaire. *“Cela permettra d'engager des jeunes, de diminuer le taux d'absentéisme et donc d'augmenter la productivité”,* reprend le cabinet Lacroix. Le plan Bien-être comporte d'autres volets comme la mise en œuvre d'entretien d'absentéisme ou encore la création d'une “cellule-conseil” pour accompagner la reprise du travail. Mais aussi un volet répressif. *“Nous avons par exemple limité le nombre d'absences pour maladie d'un jour sans certificat médical. Désormais, c'est trois jours maximum par an”,* reprend le cabinet Lacroix. *“Notre objectif, pour l'année prochaine, c'est de diminuer l'absentéisme. Mais aussi d'avoir des fonctionnaires plus efficaces, fiers de travailler pour le service public. Car c'est noble.”*

AdM

## “Les absents coûtent 88 millions €”

NAMUR François Desquesnes (cdH), député wallon, a estimé le coût de l'absentéisme dans la fonction publique wallonne. Son constat est effarant. *“J'ai calculé que ces absences ont coûté 88,435 millions d'euros en 2016, à la Wallonie. Je me suis basé sur le coût de l'ensemble des quelque 23.000 fonctionnaires wallons, fixé à un milliard d'euros. En le comparant au nombre d'équivalents temps plein, dont le coût peut être estimé à 45.000 euros par agent, j'obtiens ce chiffre. Quand on analyse cela, on réalise que favoriser le bien-être au travail, c'est très rentable !”*

Sur base de ce constat, il déposera prochainement une ré-

solution au Parlement wallon. *“Je fixe trois priorités. Premièrement, je veux fixer une définition de l'absentéisme commune à l'ensemble des administrations wallonnes. Il faut s'assurer que chaque service mesure bien les mêmes données”,* reprend François Desquesnes. *“Deuxièmement, il faudrait publier un baromètre annuel de chaque direction générale du Service public de Wallonie (SPW) et des Unités d'administration publique (ex-OIP, pararégionaux). Cela permettrait de comprendre les motifs d'une dégradation (évolution de l'âge des agents, changements internes, répartition des tâches, etc.). Enfin, il faut identifier*

*les bonnes pratiques et les dupliquer, comme à l'Aviq.”*

En effet, l'Agence pour une vie de qualité a mis en place une organisation avec plus de travail à domicile. Deux jours sont autorisés par semaine, moyennant l'accord du responsable. *“Depuis 4 ans, nous mettons l'accent sur la confiance et la flexibilité”,* précise Alice Baudine, administratrice-générale de l'Aviq. *“La demande émanait des fonctionnaires. Cela fonctionne. Cela permet d'éviter les embouteillages, les trajets. Il faut cependant s'engager à répondre au téléphone et aux mails. Je note que notre efficacité y a gagné.”*

AdM



## Grosses disparités à Bruxelles

**BRUXELLES** Du côté de la Région bruxelloise, le taux d'absentéisme s'est élevé, en 2016, à 7,68 % en moyenne pour l'ensemble des organismes d'intérêt public (OIP). Innoviris (11,74 % d'absentéisme), Parking.brussels (11,37 %) et le CIRB (11 %) ont été de loin les trois organismes pararégionaux de la capitale à compter proportionnellement le plus de jours de travail non prestés. Du côté d'Actiris, l'agence régionale de l'emploi, le taux d'absentéisme s'est élevé à près de 9,8 %. *"En termes de jours non prestés, cela représente 29.156 jours d'absence pour maladie et 604 jours d'absence pour accident du travail. Soit un total de 29.760 jours non prestés. Le taux d'absentéisme pour raison de maladie s'élève à 9,6 %. Le taux d'absentéisme pour raison*

*d'accident du travail est de 0,20 %. En outre, une réflexion plus large en matière de gestion de l'absentéisme est en cours au sein d'Actiris depuis fin juin 2016 et des procédures spécifiques sont en cours d'élaboration, dans le cadre d'un projet de gestion intégrée de l'absentéisme",* avait notamment indiqué, en janvier dernier, le ministre bruxellois de l'Emploi Didier Gosuin (DéFI), au député Benoît Cerexhe (cdH) l'interpellant sur le sujet. Le taux d'absentéisme au sein d'Atrium s'est élevé, lui, à 7,7 %, soit un total de 1.842 jours non prestés, tandis que chez city-dev.brussels, le chiffre était de 7,81 % (2.201 jours non prestés). À noter : le très faible taux d'absentéisme chez Impulse, celui-ci ne dépassant pas les 2,5 %.

J. Th.